

Réfléchir aux partenariats

Les écoles publiques et les écoles de musique n'ont guère l'habitude de travailler main dans la main. Pourtant, ici ou là, des partenariats se font jour. Compte-rendu d'un colloque qui s'est penché sur les tenants et aboutissants de telles collaborations.

Madeleine Zulauf & Pierre-François Coen — Tout le monde connaît le résultat de la votation de 2012 sur l'encouragement de la formation musicale. Mais, comment la volonté populaire sera-t-elle concrétisée? Dans son rapport de novembre 2013, le groupe de travail chargé de faire des propositions pour la mise en œuvre du nouvel article constitutionnel appelle à une meilleure collaboration entre écoles publiques et écoles de musique. Il est vrai que ces deux types d'institutions, pourtant coresponsables de l'éducation musicale des enfants et des jeunes, n'ont pas pour habitude d'œuvrer en commun. Le colloque qui s'est tenu à Fribourg le 14 mars 2014, organisé par la Haute école pédagogique de Fribourg (HEP FR), par l'Association suisse romande de recherche en éducation musicale (ASRREM) et par le bureau « Formation Musique Recherche Zulauf » (FMR Zulauf), avait précisément comme thème « Favoriser l'apprentissage de la musique. Quel partenariat entre écoles publiques et écoles de musique? »

Un temps pour la réflexion

Ce n'est pourtant pas de politique dont il a été question. Pour les participants, des enseignants de musique tout comme des formateurs d'enseignants et des responsables de cursus dans les Hautes écoles, il s'agissait de réfléchir aux dispositifs pédagogiques que les partenariats rendent possibles. Quels sont les dispositifs déjà en vigueur et quelles autres expériences peut-on envisager? Il s'agissait aussi de réfléchir aux modalités de formation des enseignants: comment développer chez eux l'envie et la compétence d'instaurer de tels partenariats?

La matinée a permis de se décentrer de la situation suisse, grâce à deux conférenciers étrangers, Sarah Gold-

farb, venue de Belgique, et Felipe Radicetti, qui nous arrivait du Brésil. Dans ces deux pays, l'éducation musicale scolaire présente un important déficit, tant en termes d'heures dispensées aux élèves que de formation des enseignants. Pour tenter d'améliorer la situation, on y prône des collaborations entre l'école publique et des partenaires externes. Ainsi, en Belgique francophone, les écoles qui le souhaitent peuvent, le temps d'un projet, recourir à des animateurs faisant partie d'une structure privée, le réseau de musiciens intervenants en ateliers (remua). Au Brésil, les membres du groupe d'action parlementaire Pro Musica défendent un partenariat d'une autre nature. Ils demandent que l'Etat engage des musiciens populaires et des animateurs de projets sociaux pour enseigner l'éducation musicale à l'école et que, dans le même temps, ces personnes puissent bénéficier d'une formation pédagogique.

L'après-midi a été consacré à la situation suisse. Un premier atelier s'est focalisé sur les dispositifs collaboratifs d'enseignement de la musique aux élèves. Trois projets ont été présentés et analysés par leurs responsables: les classes de cordes à Coteau-Fleuri, Lausanne, par Anne-Thérèse Bieri et Marina De La Harpe, le projet genevois MusicEnsemble, par Tomas Hernandez et Jeanne Sifferlé, et le projet « Schwerpunkt Musik » de Köniz, par Adrian von Steiger. Le deuxième atelier était dédié aux dispositifs de formation des enseignants. Eveline Noth a présenté un module de formation de la Haute école des arts de Berne qui vise à sensibiliser les futurs professeurs d'instrument au monde de l'école publique. Eric Völki a exposé les possibilités de formation offertes, notamment au sein du Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre de Genève, aux professeurs d'instrument intervenant dans une classe de vents. Chaque atelier s'est

poursuivi par un travail d'élaboration. Les participants étaient invités à se projeter dans un monde qui ne connaîtrait ni contraintes financières ni obstacles administratifs: à quoi ressemblerait alors le système de formation idéal? Les échanges, riches et animés, ont permis aux participants de représenter graphiquement puis de commenter verbalement les différents modèles imaginés. (vidéos disponibles sur le site www.asrrem.ch/musique2014)

Davantage de temps pour la réflexion

Les projecteurs de ce colloque international sont maintenant éteints, mais les efforts de réflexion vont se poursuivre dans le cadre d'un projet de recherche conjoint de la HEP FR et de FMR Zulauf. L'objectif est d'élaborer un catalogue critérié des modèles de partenariats. Les institutions qui souhaitent mettre en place des projets de collaboration disposeront ainsi de repères solides, y compris quant aux possibilités d'accompagnement scientifique et d'évaluation des différents dispositifs pédagogiques. Si la promotion d'une meilleure éducation musicale requiert le développement de partenariats entre écoles publiques et écoles de musique, elle passe en effet aussi par l'établissement de collaborations plus étroites entre praticiens et chercheurs.

Ritterorden für Blockflötenschüler

🎵 *Ritter Rost führt Kinder mit seinen Abenteuern durch ein erstes Spielheft nach der Sopranblockflötenschule.*

Martina Joos — Ritter Rost lebt auf der Eisernen Burg und hält sich für den tapfersten, stärksten und klügsten Ritter von ganz Schottland. Mangelnde Fähigkeiten macht er mit unerschütterlicher Grossspurigigkeit wett. Mutig meldet er sich für jedes gefährliche Abenteuer – nicht ohne es gleich wieder zu bereuen. Das tapfere und kräftige Burgfräulein Bö mit seinem sprechenden Hut und der freche Hausdrache Koks müssen ihm immer wieder aus der Patsche helfen. Und doch schafft es der lebenswürdige Antiheld mit seinem verbeulten Registrierkasensbauch am Ende immer wieder, als strahlender Sieger dazustehen.

Der auch «Rösti» genannte Ritter ist die Titelfigur einer populären Buch-

reihe mit sogenannten «Kindermusicals»; die jeweilige Geschichte wird ergänzt durch Noten und eine CD mit Musik von Felix Janosa. Mittlerweile gibt es auch Ritter-Rost-DVDs, einen Kinofilm, eine TV-Serie und die üblichen Gadgets oder Spielsachen. Und: eine Bearbeitung der Lieder für ein bis zwei Sopranblockflöten.

Da Ritter Rost und seine poppigen Lieder den Kindern bekannt sein dürften, bietet dieses Heft die Chance, ihnen via Gehör auch etwas kompliziertere Rhythmen (wie den punktierten Achtel) oder Versetzungszeichen (bis ais und as) näherzubringen. Die Stücke liegen teilweise eher tief, haben insgesamt aber einen Umfang von c' bis a''. *Ritter Rost* bietet sich als erstes Spielheft nach einer Sopranblockflötenschule an, so dass sich altersmässig etwa die gleiche Zielgruppe ergibt wie bei den Ritter-Rost-Musicals. Durch die Geschichte führt der königliche Hofschreiber Ratzefummel, dank dem



auch Kinder, die Ritter Rost nicht kennen, mit den Figuren vertraut werden. Die Motivation wird unterstützt durch Ritterorden – beigefügte Sticker, die bei erfolgreichem Üben verliehen und eingeklebt werden können. Humorvoll freche Illustrationen von Jörg Hilbert zieren die ganz in Graustufen gehaltenen Noten.

Jörg Hilbert und Felix Janosa, *Ritter Rost für 1 bis 2 Sopranblockflöten*, ECB 6113, Fr. 23.80, Edition Conbrio (Hug Musikverlage), Zürich 2013